



Intitulé: TITRE PROFESSIONNEL DE FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Description		Tarif
TITRE PROFESSIONNEL DE FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES		7 500 €
Durée en jours		95
Durée en heures		665
Tarif Financement individuel		7500 €
Tarif Entreprise/OPCO		7500€
Lieu de la formation	Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris	

Public

Le titre professionnel de Formateur pour Adultes (FPA) s'adresse aux personnes en reconversion professionnelle, aux experts métiers désireux de transmettre leur savoir, ainsi qu'aux formateurs souhaitant renforcer leur légitimité avec une certification reconnue.

Il prépare aux fonctions de formateur d'adultes, concepteur pédagogique ou chargé de formation, en vous dotant des compétences essentielles : conception pédagogique, animation de formations et évaluation des acquis.

Voir les prérequis

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Notre organisme de formation met tout en œuvre pour adapter ses dispositifs de formation aux personnes en situation de handicap.

Nous vous proposons :

- De vous accueillir et de vous accompagner individuellement.
- D'identifier vos besoins spécifiques au regard de votre situation de handicap.
- De mettre en œuvre les adaptations pédagogiques et/ou matérielles nécessaires.
- Vous aider à construire votre parcours de formation à l'EPE-IDF.

Méthode

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Accompagnement individuel par notre référente.

Les méthodes utilisées sont principalement actives et participatives

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Mise à disposition en ligne (via notre plateforme extranet) de supports de formation regroupant l'ensemble des points abordés lors de la formation.
- Évaluations en cours de formation et oral blanc avant l'examen.
- Formation encadrée par une référente pédagogique et une chargée de coordination.

Contenu

Module 1 : concevoir et préparer la formation – 3 semaines

CP1 - Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande

CP2 - Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité

CP3 - Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

CP11 - Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité

CP12 - Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité

Module 2 : animer une formation et évaluer les acquis – 4 semaines

CP4 - Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités

CP5 - Évaluer les acquis de formation des apprenants

CP6 - Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Module 3 : accompagner les apprenants en formation – 1 semaine

CP7 - Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation

CP8 - Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours

CP9 - Tutorer les apprenants à distance

CP10 - Accompagner le développement professionnel des apprenants ?

La période obligatoire de stage de 315 heures (soit 9 semaines aura lieu entre les modules 3 et 4)

Module 4 : analyse des pratiques – 1 semaine

CP13 - Analyser ses pratiques professionnelles

Certification – 1 semaine

Du 07 au 11 décembre 2026

Objectifs

1. Concevoir et préparer la formation :

- Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande.
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité.
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité.

2. Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants :

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités.
- Évaluer les acquis de formation des apprenants.
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.

3. Accompagner les apprenants en formation :

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation.
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours.
- Tutorer les apprenants à distance.
- Accompagner le développement professionnel des apprenants.

4. Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises :

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité.
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité.
- Analyser ses pratiques professionnelles.